

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat :** sdquimperle@gmail.com (abonnement au bulletin)

✉ **Site Internet :** <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎02 98 06 91 15

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°496 du 15 au 21 mars 2020

L'Eglise en France se souvient de Ste Louise de Marillac, religieuse, patronne des œuvres caritatives

DENIER DE L'EGLISE 2020

« Une bonne nouvelle à proclamer : 1000 raisons de donner ».

Avec les membres du Conseil pour les affaires économiques de la paroisse St Colomaban en Pays de Quimperlé, le Père René, le Père Pierre-Yves et moi-même Père Guillaume, nous nous associons à toutes les personnes qui, tout au long de l'année, font vivre l'Eglise pour le service de tous sur les 19 clochers de la paroisse St Colomaban.

Tous ensemble, nous désirons témoigner du Christ et de sa Bonne Nouvelle d'amour et de fraternité en toute situation de vie, qui sont autant de portes de la foi : baptêmes, obsèques, mariages, catéchèse, prières, solidarité, écoute et accueil... Il y a de multiples manières de pendre part dans cette aventure d'évangélisation en tant que bénévoles.

Mais cette mobilisation nécessite aussi des moyens financiers pour porter cet élan. Un

grand Merci à vous qui acceptez d'y contribuer en faisant un don ponctuel ou régulier, habitants de la paroisse ou estivants.

La campagne du Denier de l'Eglise est la principale ressource de notre paroisse. Il n'y a pas de petits dons. Tout don vers l'Eglise est sacré pour qu'il contribue à bâtir une société selon le cœur de Dieu.

Le Denier de l'Eglise permet de prendre en charge la vie matérielle des prêtres qui sont à votre service, l'employée de maison (Joëlle), et la secrétaire paroissiale (Valérie). Une partie des ressources est versée chaque trimestre (40%) pour la vie de notre Eglise et de services diocésains. Il nous faut financer l'entretien de l'immobilier : la Maison paroissiale de Quimperlé : isolation et changements des fenêtres ; l'espace cour et parking à Quimperlé, la maison paroissiale de Riec. Dans le futur : restauration des salles paroissiales de Quimperlé, isolation du presbytère de Mellac, l'espace parking de la maison paroissiale de Bannalec,... Il ne faut pas oublier l'obligation de mettre aux normes de sécurité et d'accueil tous nos bâtiments accueillant du public. Nous sommes obligés de vendre des bâtiments souvent vétustes pour équilibrer les projets immobiliers. **Nous constatons hélas une baisse du Denier de l'Eglise de 20 000€ sur notre paroisse**

St Colomaban en 2019. Matthieu LE TRUEDIC, économiste diocésain, évoque plusieurs raisons à cela « *d'une part, les affaires de pédocriminalité en Eglise ont certainement eu un impact. D'autre part, le début de la réforme de l'impôt sur le revenu et la mise en place du prélèvement à la source ont peut-être rendu certains donateurs prudents. Et il faut tenir compte d'une autre réalité : une baisse régulière du nombre de donateurs* ».

Rappelons-nous : l'Eglise ne vit que de dons.

Un grand merci à vous qui pensez que l'Eglise reste une force d'espérance en ce monde et qui soutenez son action.

Père Guillaume, Père René, Père Pierre-Yves

Et les membres du Conseil pour les Affaires économiques.

CARÊME 2020 DANS LA PAROISSE ST COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

❖ **Vendredi spirituel le 20 mars à Moëlan-sur-Mer**

- **Messe** à 18h30 à l'église de Moëlan
- **Conférence** à 19h00 « Quelle importance je donne à la Vie ? - Réflexion sur la bioéthique » Par le docteur Cyril HAZIF THOMAS de Rédéné. (église ou salles paroissiales de Moëlan)
- **Complies** à 20h30

- **Bol de riz** à la salle paroissiale de Moëlan (*chacun apporte assiette, verre et couverts*) L'argent récolté sera remis au Père René pour soutenir le projet de pensionnat dans son village natal en Côte d'Ivoire.
- ❖ **Dimanche 22 mars : marche diocésaine de Carême** à Sainte Anne La Palud- Départs : 8h45, départ de l'église de Locronan ; 9h30, départ des églises de Plonévez-Porzay et Ploéven ; 9h, rendez-vous des jeunes au parking plage Sainte-Anne et 9h30 les enfants autour de la chapelle. Messe à 11h00 à la chapelle Sainte-Anne la Palud.
- ❖ **Tous les vendredis du carême** : Adoration à l'oratoire du presbytère de Quimperlé du vendredi matin 10h au samedi matin 8h. Ouvert à tous : on peut aussi s'inscrire pour une heure précise au 06 28 35 12 76

DANS LA PAROISSE

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Église de Mellac : tous les mardis de 17h30 à 18h00

Église de Clohars : tous les mercredis à 9h00 et tous les samedis à 9h00

Église de Pont-Aven : tous les mercredis de 17h30 à 18h00.

Église de Locunolé : tous les lundis de 9h15 à 9h45 (*sauf pendant les vacances scolaires*)

CHAPELET

Sacristie de l'église de Clohars : tous les mardis à 18h00

Oratoire de la maison paroissiale de Quimperlé (6 rue Langor) : tous les jeudis à 17h30

À Nizon, chez Mme Odile LE GOC 12 rue des genêts : le 3^{ème} mercredi de chaque mois à 14h30 (**18 mars**)

Lundi 16 mars à 10h00 à la chapelle de Trémorvézen : prière des mères ;

Lundi 16 mars à 17h00 : réunion à la Maison Paroissiale des sacristains, animateurs et guides de funérailles pour le planning

Lundi 16 mars à 19h30 à l'oratoire de la Maison paroissiale de Quimperlé (6 rue Langor) : Groupe de prière du renouveau charismatique ;

Mercredi 17 mars à 18h00 à l'église de Pont-Aven : répétition de chants.

Jeudi 19 mars à l'oratoire de la maison paroissiale de Quimperlé de 18h35 à 19h30 : Evangile chanté. Renseignements auprès de Soeur Marie-Ange : Tél. 06 02 23 06 99 ou maparcheminer@yahoo.fr

Samedi 21 mars de 10h00 à 11h30 : permanence à la maison paroissiale de Clohars pour la bibliothèque paroissiale;

Dimanche 22 mars : Repas paroissial du clocher de Bannalec à la salle Jean Moulin à partir de 12h00.

Une date à retenir le jeudi 2 avril à 14h30 et à 18h30 (horaire aux choix) à la salle paroissiale de Quimperlé, conférence autour du thème « **Apporter la Communion** » par Martine SADONÈS, déléguée diocésaine à la Pastorale de la santé. Cette intervention concerne tous ceux qui apportent la communion dans le cadre du Service Evangélique des Malades, et ceux qui donnent la communion lors des assemblées eucharistiques.

MESSES EN SEMAINE

Lundi 16 mars <i>Ste Bénédict</i>	18h00	ND de Kerbertrand
Mardi 17 mars <i>St Patrick, ermite</i>	Pas de messe sur ces deux journées : les prêtres sont en formation à l'Île Blanche	
Mercredi 18 mars <i>St Cyrille</i>		
Jeudi 19 mars <i>St Joseph</i>	9h00	Riec sur Belon
	18h00	Quimperlé (oratoire)
Vendredi 20 mars <i>St Herbert</i>	Pas de messe ni à Clohars, ni à Quimperlé à 9h00	
	18h30	Moëlan : 3 ^{ème} vendredi spirituel
Samedi 21 mars <i>Ste Clémence</i>	9h00	ND de Kerbertrand

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

Samedi 21 mars	Tréméven	18h00
	Riec	
Dimanche 22 mars <i>4^{ème} dimanche de Carême</i>	Guilligomarc’h	9h30
	Scaër	
	Quimperlé N.Dame	11h00
	Pont-Aven	
28 et 29 mars : Collecte nationale pour le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD)		
Samedi 28 mars	Mellac	18h00
	Clohars	
Dimanche 29 mars <i>5^{ème} dimanche de Carême</i>	Querrien	9h30
	Bannalec	
	Quimperlé N-Dame	11h00
	Nizon	

Le samedi 18 avril à 18h00 : **Bénédiction de l'orgue** de l'église Notre Dame de l'Assomption (Quimperlé) **en présence de Mgr Laurent DOGNIN** qui présidera l'Eucharistie.

Prochaines **permanences de confession** de 10h30 à 12h00 à la sacristie de l'église Ste Croix : **les samedis 21 et 28 mars**